Vol. XXXI. Saint-Boniface, Manitoba, 11 Juin 1902. No. 30

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

Nos Affaires Municipales

Procès Verbal de la douzième séance du 20e conseil de la Ville de Saint-Boniface, étant la dixième séance régulière, tenue lundi le vingt-sixième jour de Mai 1902.

Présents: Son Honneur le Maire Royal au fauteuil, et Messieurs les Conseillers Couture, Collin, Lavoie, Pelletier, Jean, Gauvin et Turenne.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et confirmé.

Communiqués: Pétition du Rev. Joseph Messier, exécuteur de feu, l'Hon. M. A. Girard, et Paul Gagnon, s'opposant à la construction du trottoir annoncé sur le Côté Est de la rue du Collège, entre les rues Dumoulin et Notre-Dame

L'Hon. L. A. Prud'homme demandant la permission de faire un drain privé pour raccorder sa propriété lot 618, subd. 76 avec l'égoût de la rue Notre-Dame. J.-B. Côté, demande semblable, pour égouter sa propriété lot 843 subd. 76 et 77 dans l'égoût de l'Avenue Provencher.

Lig. Gagné réquisition No. 230 pour 100 médailles à chien.

Présenté un compte de M. J. A. Prendergast, évaluateur, au montant de $79.28, et le Rôle de paie No. 17 $31.40.

Le Cons. Gauvin présente le 8e rapport du Comité des Finances en ces termes:

"Votre comité recommande que les comptes suivants soient acceptés et payés savoir: David Versailles, destruction de loups $4.00; Howard & Johnson $67.97; Andrews et Bernier $51.05 aussi que l'état de caisse en date du 17 Mai soit accepté et filé." Ce rapport est adopté.

Le Cons. Collin au nom du comité spécial nommé à la séance du 12 mai pour rencontrer les autorités du Canadien Pacifique afin de s'assurer de leurs intentions au sujet de la traverse de la rue Montcalm et de la construction d'une gare dans la Ville sur l'embranchement d'Emerson, fait rapport verbalement, que le comité a entrevu Mons. J. Manson, l'un des Surintendants qui a déclaré que c'était l'intention de la Compagnie, aussitôt que le nouveau pont sur la Rivière Rouge sera terminé, de traverser la rue Montcalm à un niveau de trois pieds et demi audessus du niveau actuel de la rue, mais que des approches convenables et faciles seront faites de manière à gêner le trafic le moins possible; que c'était aussi l'intention de la Compagnie de déplacer quelque peu la voie actuelle et de la faire traverser la rue de la Mission un peu plus à l'Est mais au même niveau que le niveau actuel. Quant à la construction d'une gare et à l'amélioration des abords de la station, sans faire aucune promesse, il a exprimé l'idée que ce serait une chose désirable, surtout si le pavage projeté de l'Avenue Provencher se fait, et il s'est engagé à faire une recommandation dans ce sens à son chef M. Léonard.

Son Honneur le Maire fait aussi un rapport verbal au sujet de la traverse de l'Avenue Taché par le Canadian Northern. Il dit qu'il a eu diverses entrevues avec les Messieurs MacKenzie et M. Munson, l'avocat de la Compagnie, mais toutes ses démarches n'ont abouti à rien, et qu'il est sous l'impression que, malgré les protestations de ces Messieurs qu'ils sont animés de bonnes dispositions et veulent faire ce qui est juste et raisonnable, dans cette affaire, rien ne sera fait tant que la Ville ne prendra pas des moyens rigoureux pour les faire agir.

Proposé par le Cons. Turenne secondé par le Cons. Pelletier que le Secrétaire-Trésorier accorde les permis de raccordement d'égoûts demandés par Mess. Prud'homme et Côté à condition que l'ouvrage soit fait par un entrepreneur licencié. Agréé.

Proposé par le Cons. Turenne secondé par le Cons. Pelletier que vû la pétition présentée à l'encontre, le trottoir projeté sur le côté Est de la rue du Collège entre les rues Dumoulin et Notre-Dame ne soit pas construit. Agréé.

Proposé par le Cons. Turenne secondé par le Cons. Pelletier que le Rôle de Paie No 17 au montant de $31.40 soit accepté et payé. Agréé.

Proposé par le Cons. Gauvin secondé par le Cons. Lavoie que le compte de M. J. A. Prendergast soit accepté et qu'un acompte de 50.00 lui soit payé. Agréé.

Proposé par le Cons. Pelletier secondé par le Cons. Jean que la réquisition de M. Gagné pour 100 médailles à chiens soit accordée. Agréé.

Proposé par le Cons. Lavoie secondé par le Cons. Gauvin que le chef de Police soit autorisé à faire la dépense nécessaire pour le nettoyage et blanchissage de la prison. Agréé.

Proposé par le cons. Collin secondé par le cons. Gauvin que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé à voir les avocats de la Ville, et à s'entendre avec eux sur les meilleurs moyens à prendre pour faire agir le Canadian Northern au sujet des traverses des rues de la Ville par ce chemin de fer. Agréé.

Proposé par le cons. Turenne secondé par le cons. Pelletier qu'en attendant que la question de la traverse de l'Avenue Taché soit réglée, il soit fait un trottoir temporaire de madriers posés sur le long, ainsi qu'une traverse, pour permettre aux citoyens du quartier No. 2 d'avoir un accès plus facile au pont du Canadian Northern. Agréé.

Proposé par le cons. Turenne secondé par le cons. Pelletier qu'aucune pétition n'ayant été produite à l'encontre des ouvrages suivants annoncés comme améliorations locales, ils soient en conséquence faites à la journée sous la surveillance du Surintendant des travaux de la Ville, savoir:

Un trottoir de 4 pieds de largeur en madrier, sur le côté nord de la rue Marion depuis la ligne Ouest de l'Avenue Taché jusqu'à la ligne Ouest de la rue du Collège;

Un trottoir de 4 pieds de largeur en madrier sur le côté sud de la rue Marion depuis la ligne Est de l'Avenue Taché jusqu'à la ligne Est de la rue du Collège;

Un trottoir de 4 pieds de largeur en madrier, sur le côté sud de la rue Goulet depuis la ligne Est de l'Avenue Taché jusqu'à la ligne Est de la rue du Collège. Agréé.

Proposé par le cons. Pelletier secondé par le cons. Jean, que le règlement No 199 concernant le couvre-feu, soit lu une première fois. Agréé.

Proposé par le cons. Pelletier secondé par le cons. Jean que le règlement No 200 pour empêcher la violation du dimanche et prévenir d'autres désordres soit introduit et lu une première fois.

Le cons. Gauvin s'objecte parceque avis préalable n'a pas été donné, et un vote étant pris la motion est déclarée perdue.

Proposé par le cons. Gauvin secondé par le cons Collin:

Attendu que des offres ont été faites par la Corporation Archiépiscopale Catholique Romaine de Saint-Boniface, les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, Roger Marion employé civil, Roger Goulet jr., Inspecteur d'Ecoles comme exécuteur testamentaire de feu Roger Goulet, en son vivant arpenteur, de la somme de dix-huit piastres et cinquante centins pour chacun des lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 20, 21, 22, 24, 26, 28, 29, 31, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 44, 45, 46, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 73, 74, 75, 76, et par François Carrière de la somme totale de quatre vingt-trois piastres pour les lots A. B. et C., tels qu'indiqués sur le plan du lot 82 d'après l'arpentage du Gouvernement Fédéral pour la paroisse de Saint-Boniface filé au bureau des Titres de Winnipeg sous le No. 651; lequel lot 82, est connu comme la Commune de Saint-Boniface, en règlement de toutes réclamations que la Corporation de la Ville de Saint-Boniface peut avoir contre les lots susdits pour taxes et comme acquéreur pour taxes à une vente pour taxes faite le 7 de septembre 1898.

Et attendu, qu'il s'est élevé, des doutes sur la légalité de l'imposition de ces taxes et de cette vente pour taxes;

Et attendu qu'un procès est actuellement pendant entre la Corporation de la Ville de Saint-Boniface et Julienne Marion pour s'assurer de la légalité de la dite vente pour taxes;

Et attendu qu'il est désirable que ce différend soit réglé à l'amiable:

Il est en conséquence résolu que la dite Corporation de la Ville de Saint-Boniface accepte la dite somme de dix-huit piastres et cinquante centins par lot, pour tous les lots ci-dessus énumérés autres que les lots A. B. et C., et pour les lots A. B. et C. une somme totale de quatre vingt-trois piastres, en règlement complet de toutes ces réclamations pour taxes à venir jusqu'au 31 décembre dernier et aussi comme acquéreur des dites terres pour taxes; tel règlement cependant, pour les lots susdits, ne devant préjudicier en aucune manière aux droits de la dite Corporation de la Ville de Saint-Boniface contre aucun des autres lots dans la dite Commune, et aucun titre ne devant émaner en faveur des prétendus propriétaires des dits lots ou d'aucun d'eux avant qu'ils aient payé à la Ville les sommes ci-dessus mentionnées respectivement. Agréé.

Et la séance est levée.

Pour le Couronnement

Des soldats Japonais, se rendant au couronnement du Roi, sont passés à Winnipeg, dimanche. Ce sont des hommes magnifiques. Il est du reste entendu que chaque nation qui envoie des militaires à ces fêtes choisit avec raison ses plus beaux types.

A l'effigie du Roi

Aussitôt après le couronnement du roi Edouard VII commencera la frappe des pièces à son effigie.

Ces pièces, dont le coin est prêt depuis longtemps, présenteront cette particularité que la tête du monarque sera tournée à droite, alors que celle de la reine Victoria était tournée à gauche. C'est, paraît-il, une tradition anglaise qui veut que d'un règne à l'autre l'effigie du souverain change de direction.

Remarquons d'ailleurs que sur les nouveaux sous français la république regarde à droite, alors que Napoléon Ier, Louis XVIII, Charles X., Louis-Philippe, la république de 1848, Napoléon III et la république de 1870 regardaient tous invariablement à gauche.

LA VIE AUX ETATS-UNIS

Bientôt, il faudra être millionnaire pour vivre aux E-U. Depuis quinze ans, en effet, le prix de la viande et des principales denrées a presque doublé; aussi les ménagères se plaigent-elles du surenchérissement et parlent-elles de constituer un "trust" de défense à leur manière. Cette situation est générale, mais elle se fait surtout sentir dans les grands centres comme New-York, Chicago, Boston et Philadelphie, où l'accroissement de la population atteint son maximum.

Dans ces dernières villes, en 1901, l'augmentation du prix du boeuf a été de 30 p. c.; le poisson a augmenté de 15 p. c.; le porc de 34 p. c.; les haricots de 38 p. c.; et les petits pois de 50 p. c. Quand à la volaille, elle a subi un surenchérissement de 53 p.c.; les œufs coûtent 55 p.c. plus cher aujourd'hui qu'il y a douze mois; les conserves ont augmenté de 100 p.c., enfin, chose curieuse, l'honnête pomme de terre, ellemême, passe au rang de légume de luxe et oblige ses amateurs à la, payer 100 p. c. plus cher qu'au début de l'année 1901.

Ville de Saint-Boniface

CONSTRUCTION DE TROTTOIRS

AVIS est donné que le Conseil de la Ville de Saint-Boniface a décidé de faire et construire et fera et construira les travaux d'amélioration locale ci après mentionnés, à moins qu'il n'en soit empêché, en ce qui regarde chacun de ces travaux, par la réception d'une pétition tel que ci-après mentionné.

La Ville émettra des débentures d'amélioration locale pour un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût respectif des dits travaux, ou de ceux d'entre eux qui seront faits, et cotisera et prélèvera annuellement des taxes de frontière (frontage rates) égales et uniformes sur les propriétés ayant front sur le côté des rues lequel seront faits les dits travaux, pour un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en sept années, l'intérêt devant être calculé à cinq par cent par an en computant les dites taxes.

Et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis les propriétaires, dans chaque cas respectif ci-après mentionné, représentant au moins les 3 cinquièmes en valeur de la propriété réelle (savoir la propriété réelle ayant front sur les parties ci après nommées des dites rues qui doivent bénéficier de tels travaux respectivement), ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces travaux et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter les dits travaux ou aucun d'eux comme susdit et à prélever les taxes spéciales de frontière comme dit ci-dessus.

Les travaux locaux, et les rues et parties de rues sur lesquelles on se propose de les faire sont les suivants.

1o—Un trottoir en madrier de pin de quatre pieds de largeur, sur le côté ouest de l'Avenue Taché, depuis la ligne nord de la rue Dumoulin jusqu'à la ligne nord de la rue LaVérendrye. Coût approximatif $230.00.

2o Un trottoir en madrier de pin de quatre pieds de largeur sur le côté nord de la rue Masson depuis la ligne ouest de l'avenue Taché jusqu'à l'extrémité est de la rue Masson. Coût approximatif $385.

3o Un trottoir en madrier de pin de quatre pieds de largeur sur le côté ouest de la rue du Collège depuis la ligne sud de la rue Notre-Dame jusqu'à la ligne sud de la rue LaVérendrye. Coût approximatif $115.00

Par Ordre,
THEO. BERTRAND,
Sec. Trésorier.

Saint-Boniface, 22 mai 1902

Le Manitoba.

Mercredi, 11 Juin 1902

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA,
CANADA.

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)....... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne...............12 cents
Chaque insertion subséquente....... 8 "

N. B.--Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

NOTRE FETE NATIONALE

La paroisse de Saint-Jean-Baptiste fera de grandes démonstrations cette année, au 1er juillet, à l'occasion de la fête nationale. Une excursion partira de Montréal pour le Manitoba; de Winnipeg on ira à Saint-Jean-Baptiste par train spécial. Le programme de toute cette manifestation promet beaucoup. Nous croyons sans peine que tout cela réussira parfaitement.

Quelques jours avant le 1er juillet, nous honorerons cependant nous aussi à Saint-Boniface, le patron des Canadiens-français. On a décidé que cette célébration locale serait modeste afin de donner plus d'éclat, si c'est possible, aux fêtes de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste.

Nous ne ferons donc pas de grands préparatifs, mais nous devrions tous, précisément à cause de cela, nous donner la main et prendre part en grand nombre à la célébration.

Tous ceux qui peuvent disposer d'une demie journée devraient figurer dans la procession du matin et assister à la grand'messe solennelle chantée à la cathédrale; puis le soir, si faire se peut, se trouver au concert-promenade où on pourra donner pour une œuvre de charité. Nous aurons eu beau peu dépenser pour cette manifestation, si le nombre y est le succès y sera aussi.

Soyons tous au poste, insigne sur la poitrine, plus fiers que jamais d'être Canadiens.

Nous avons une histoire et elle fait avec raison notre orgueil. Nous avons, comme peuple, des aspirations, et elles sont très pures et très nobles.

Sans fausse modestie comme sans vanité, pas un seul Canadien ne changerait sa race pour une autre race. Eh bien! alors, sachons nous affirmer dans les grands jours institués pour chanter la patrie et prier pour elle.

Quand on regarde d'un œil attentif tout ce qui ce fait en un jour de 24 juin, quand on écoute le prédicateur du jour, l'orateur patriotique, le peuple qui parle, on réfléchit sur bien des choses. Dans une claire-vue rapide on a devant les yeux de hardis explorateurs, des martyrs, des héros militaires, des hommes d'Etat fameux, tout le passé. On se demande alors si on s'est toujours montré digne d'aussi belles origines; si on a assez remercié le Ciel de nous avoir si bien protégés quand nous étions faibles et abandonnés. On se promet de mieux aimer le Canada et de mieux s'aimer les uns les autres.

Pour conserver cet héritage
Que nous ont légué nos aïeux,
Malgré les vents, malgré l'orage,
Soyons toujours unis comme eux.

Oui, puisse cette union sainte,
Qui fit nos ancêtres si grands,
Garder toujours de toute atteinte,
L'avenir de leurs descendants.

MGR GRANDIN

Les funérailles du regretté Mgr. Grandin ont eu lieu hier à Saint-Albert.

Ce matin à la cathédrale de Saint-Boniface, il y a eu messe solennelle pour le repos de l'âme de l'illustre défunt.

Mgr. l'Archevêque officiait, avec, prêtre assistant, M. l'abbé Messier, chapelain de l'hôpital; diacre d'honneur, le Révd. Père Lecorre; sous-diacre d'honneur le Rév. Dom Marie Antoine; diacre d'office, le Rév. M. Béliveau; sous-diacre d'office le Rév. M. Poitras. Tout le clergé était présent; les communautés religieuses étaient aussi représentées; les élèves du Collège occupaient leurs sièges au chœur et faisaient le chant avec le jubé. assistance considérable. Cette cérémonie a été solennelle.

POPULARITE JUSTIFIEE

C'est à juste titre que le BAUME RHUMAL est populaire: il guérit la toux, le rhume, la bronchite, la grippe, la coqueluche.

Notes Politiques

L'hon. sénateur Clemow est décédé, à sa résidence, à Ottawa. On assure que M. Frost, ancien député libéral de Leeds, (Ontario), sera son successeur.

***

M. H. C. St. Pierre, avocat distingué, de Montréal, doit être nommé juge de la Cour Supérieure, à la place de M. le juge Bélanger, de Beauharnois, qui prend sa retraite.

Societe Saint-Jean Baptiste de Winnipeg

Il y a eu dimanche à Winnipeg, aux salles du Catholic Club, une réunion de la Société Saint-Jean Baptiste de cette ville. On y a décidé d'assister en corps, avec fanfare, à la manifestation nationale de la paroisse de Saint-Jean Baptiste. Le Rév. Père Guillet, curé de la paroisse Ste. Marie, était présent et a adressé quelques paroles à l'assemblée.

La prochaine assemblée régulière aura lieu 29 le du courant, au même endroit et à la même heure.

Les riches comme les pauvres font usage de Pain-Killer. Il est pris à l'intérieur pour crampes, coliques et diarrhée. Appliqué à l'extérieur il guérit les enflures aux muscles, etc. Evitez

Dans le Monde Religieux

Les Rédemptoristes de Brandon construiront sous peu une nouvelle église à Brandon. Un religieux de l'ordre vient d'arriver de Belgique avec des plans pour la construction de cette église.

AU NORD-OUEST

Les dépêches nous apprennent qu'un jeune homme de 15, ans B. Patenaude a été tué accidentellement par un compagnon de chasse à Onion Lake.

Excursion au Manitoba

LA FÊTE NATIONALE DANS LES PLAINES DE L'OUEST.
(LA PRESSE)

De grands préparatifs se font dans la paroisse St Jean-Baptiste, Manitoba, pour y célébrer au premier juillet prochain, la fête nationale, en même temps que les noces d'argent de l'érection de cette belle et importante paroisse, encore sous la direction de M. l'abbé Filion, son vénéré fondateur. A cette occasion, le Père Blais, O.M.I., missionnaire colonisateur, est à organiser une excursion de la Province de Québec au Manitoba. L'excursion partira de la gare Windsor, Montréal, le 24 juin à 9.30 du matin.

Les prix du passage, aller et retour, sont les suivants, pour visiter n'importe quelle localité des (ou entre les places) ciaprès mentionnées: $28.00, Winnipeg, Portage-la-Prairie, Brandon, Deloraine, Antler, Estevan, Binscarth, Moosomin, Hamiota et Swan River: $30.00. Régina, Moosejaw et Yorkton; $35.00, Prince Albert, Calgary et McLeod $40.00, Red Deer et Edmonton.

N. B.—1. A l'ouest de Winnipeg seulement, on peut s'arrêter à n'importe quelle station, soit en allant soit en revenant.

2. Ces billets d'excursion sont bons pour 60 jours.

3. Avec un billet d'excursion, on peut partir, non seulement de Montreal, mais de toute autre station du C. P. R. dans les provinces de Québec et Ontario.

4. Un char touriste "équipé" sera mis à la disposition des excursionnistes de Montréal à Winnipeg, moyennant une somme additionnelle de $4.00, et pourvu qu'il y ait un nombre suffisant de passagers dans ce char. C'est pourquoi les personnes qui ont l'intention d'avoir les accommodations du char touriste feraient bien d'avertir le Rév. Père Blais, No. 49 rue Cathédrale, Montréal.

5. Les personnes qui en achetant leurs billets que le 24 juin, ne pourraient pas arriver à Montréal pour prendre le train d'excursion à 9.30 du matin, sont priées d'écrire le plus tôt possible au Père Blais afin que tout soit réglé pour permettre aux excursionnistes d'arriver en temps à Montréal.

Les immenses pins du Canada fournissent la base pour faire ce remède sans égal contre les toux et rhumes, Pyny-Balsam. Il guérit promptement et certainement. Chez tous les pharmaciens 25c Fait par les propriétaires de Perry Davis' Pain-Killer. 5

DISTRIBUTION DES PRIX AU COLLEGE

La distribution solennelle des prix au collège de Saint-Boniface aura lieu le 19 du courant. Un programme de musique et de chant se prépare. Les parents des élèves et tous les amis de l'institution sont invités à se rendre au collège en cette circonstance.

Frere Mineur et Bandits

C'est au milieu des légendes si nombreuses et si touchantes de l'âge héroïque des Frères de Saint-François que nous avons relevé celle que nous résumons ci-dessous et qui nous a paru au moins originale; le discours du frère a été textuellement traduit d'un vieux conteur:

Un jour, quelques brigands arrêtèrent un pauvre frère mineur qui s'en retournait à pieds vers son couvent et qui, fidèle à la règle de son ordre, n'avait pas un denier dans son escarcelle. Comme, sur l'ordre du capitaine, ils le menaient pendre, le moine les pria doucement de surseoir à son exécution. "Notre or à nous autres moines qui n'en pouvons pas avoir, leur dit-il, notre or, ce sont nos prédications, voulez-vous accepter un beau sermon pour ma rançon?" Le capitaine se mit à rire: "Prêche-nous, si cela te plaît, mais je te préviens que si ton sermon nous ennuie, je te fais brûler à petit feu." Tandis que les brigands amusés faisaient cercle autour du moine, celui-ci s'agenouilla quelques instants, puis il prit la parole en en ces termes:

"Mes bons amis, je suis frappé de la ressemblance qu'il y a entre votre existence et celle de Jésus-Christ. Il est né dans une étable; vous y vivez. Il fut obligé de s'enfuir en Egypte avec ses disciples; vous êtes traqués dans les bois. Il n'avait pas une pierre où reposer sa tête; vous n'avez pas de demeure. Il fut conspué dans son pays; vous êtes bannis de toutes les villes. Il jeûna pendant quarante jours et quarante nuits; vous le faites bien plus souvent. Il a été trahi par un de ses disciples; vous serez dénoncé par vos compagnons. Il a été jugé injustement; vous le serez justement. Il a été crucifié; vous serez pendus. Il est descendu aux enfers; vous y descendrez également. Seulement il en est sorti le troisième jour pour monter au ciel où il règne à la droite du Père, tandis que vous brûlerez éternellement avec les diables."

Les brigands éclatèrent de rire; le capitaine tendit sa bourse au moine pour le récompenser de son sermon: "Ton sermon m'a plu, dit-il, voilà ta récompense." "Mais le prisonnier refusa de la prendre en alléguant les règles de son ordre: "Tu es un habile homme, reprit le capitaine; si tu avais accepté, je t'aurais fait pendre comme mauvais moine avec la bourse autour du cou. Mais puisque tu observes bien ta règle, je te laisse libre de t'en aller; garde l'argent pour le remettre de ma part au premier hopital que tu rencontreras sur ton chemin.

Diotisalvi un jeune brigand, fut chargé de remettre le moine dans la bonne voie; chemin faisant, il lui demanda l'histoire de ce fameux brigand appelé Jésus-Christ, dont il venait, pour la première fois, d'entendre le nom. Pour toute réponse, le moine, inspiré de Dieu, se mit alors à lire l'Evangile selon saint-Mathieu, en l'accompagnant de réflexions adaptées à l'esprit de son interlocuteur. Cette lecture plut tellement à Diotisalvi qu'il ne s'aperçut point de la longueur du chemin et qu'il se trouva inopinément devant la ville. Les gardes se saisirent de lui pour le pendre à leurs créneaux, afin d'épouvanter les autres brigands. Le moine eut quelque peine à le protéger: "Si un cheveu tombe de la tête de ce jeune homme, leur dit-il, vous en répondrez devant; Dieu c'est un pécheur converti qui vient à nous pour faire pénitence. "Pour arracher Diotisalvi de leurs mains, il dut le faire entrer dans son couvent. Le jeune bandit devint bon chrétien.

Le imitations abondent, mais insistez pour avoir le véritable "The D. & L." Menthol Plaster. Le "D. & L." a résisté à l'épreuve depuis des années. Il guérit. Ses imitations sont sans valeur. Le "D. & L." est fait fait par la Davis & Lawrence Co., Ltd., bien connue. 5

Bonne tenue recompensee

A propos du monnument de Rochambeau, que l'on vient d'inaugurer aux Etats-Unis, il n'est pas mauvais de remettre en lumière l'anecdote suivante:

Pendant que Rochambeau faisait campagne en Amérique les habitants de la ville voisine de son camp remarquèrent avec étonnement que les pommiers voisins des routes n'avaient pas été dépouillés de leurs fruits par des soldats. Ce trait les toucha et l'hiver suivant, au lieu de laisser l'armée de Rochambeau campée sous leurs murs, les Américains firent savoir au général français qu'ils consentaient à accueillir dans leurs propres habitations des soldats aussi bien disciplinés. Grace à la discipline, les rigueurs d'un hiver cruel furent épargnés aux troupes françaises, dont la bonne tenue et le bon ordre se trouvèrent ainsi récompensés.

L'Emulsion d'huile de foi de morue "The D. & L." prise dans les cas de débilité générale et de perte d'appétit ne manque jamais de donner les meilleurs résultats. Elle redonne la santé et renouvelle la vitalité. Davis & Lawrence Co., Ltd., fabricants

MENUS PROPOS

Contradictions.

– Aucun chien ne peut supporter d'entendre un instrument de musique.

—Alors, pourquoi y en a-t-il qui ont la queue en trompette?

***

Un père à son fils, en mettant sous ses yeux la note du lycée:

—Je n'aurais jamais cru que les études coûtassent si cher.!

— Et remarque bien, papa, que je suis encore un de ceux qui étudient le moins!...

GAIN DE ONZE LIVRES

RETOUR A LA SANTÉ APRÈS UNE PROSTRATION NERVEUSE; RETOUR A LA FORCE PAR L'EMPLOI DE LA

LE Dr. CHASE'S NERVE FOOD

Il n'y a pas de guérison de pure confiance, dans l'emploi de la nourriture des nerfs du Dr Chase Vous n'avez pas besoin de croire que ce remède vous fera du bien Vous pouvez constater votre guérison en tenant compte de votre poids. Ce remède agit de façon toute naturelle. De fait c'est le remède de la nature même et est composé des plus puissants restaurateurs possibles.

Prenez par exemple le cas de Madame West, décrit plus loin Elle était pâle, faible et brisée. Son sang était pauvre et aqueux ses nerfs si affaiblis et anémiés que c'était une véritable prostration. La nourriture des nerfs du Dr Chase la guérit, lui fit une nouvelle constitution et lui fit gagner onze livres de plus. Vous trouverez sa lettre intéressante

Madame S. W. West, Drayton Willington County écrit: "Il y a environ deux ans je devins très abattue puis fus prise de prostration. Je n'avais pas d'appétit, perdais toute ambition et pouvais à peine me trainer. Entendant parler de la NOURRITURE DES NERFS DU DR. CHASE, j'en employai trois boites avec grand succès. Dans peu de temps j'avais gagné onze livres, et comme j'étais très maigre au début du traitement ce beau résultat me causa beaucoup de joie. Puis au printemps je redevins faible et le même remède me mit de nouveau en bonne condition; j'y gagnai tellement d'appétit que je voulais doubler ma nourriture, j'étais si contente du remède que je le recommandai à beaucoup d'autres lesquels célèbrent aussi aujourd'hui ses qualités curatives. Vous pouvez vous servir de mon témoignage afin que le remède du Dr Chase se répande de plus en plus."

Si vous êtes malade comme Madame West, ou si vous êtes faible ou maladif vous serez surpris des bons résultats du remède Le Dr Chase Nerve Food vous donnera de belles couleurs, vous reconstituera, vous donnera une nouvelle énergie et une nouvelle vigueur. 50cts la boîte; 6 boîtes pour $2 50 chez tous les marchands ou chez Edmanson Bates & Co. Toronto.

Nouveau Feuilleton

Nous commençons aujourd'hui un feuilleton qui, nous en sommes sûres, intéressera tous ceux qui le liront. C'est un épisode du temps de la Révolution Française. L'auteur de ces lignes est Paul Féval.

Correspondance

LORETTE

Le grain croît avec rapidité et tout nous fait prévoir une abondante récolte, nos fermiers déclarent que la moisson sera très belle.

La paroisse a eu l'honneur de la visite de notre illustre archevêque; c'est avec plaisir que nous l'avons reçu chez nous et la réception que les citoyens de Lorette lui ont faite a du prouver à Sa Grandeur que nous nous rappelons toujours ce qu'il a fait pour nous aussi bien que pour tous les Catholiques de la Province.

Notre fête nationale sera célébrée a Lorette le 19 juin. Quoique ça ne soit qu'une modeste fête de paroisse, nous osons inviter nos compatriotes des paroisses étrangères pour venir chômer avec nous cette célébration patriotique.

Concert-Promenade

Il y aura concert-promenade le soir du 24 juin. Les rafraîchissements seront servis par les Dames Patronesses de l'Hôpital et de l'hospice Taché. Ce concert-promenade aura lieu dans les parterres de l'Hospice au profit de l'Institution.

BASE-BALL

Notre club de Baseball s'est mesuré vendredi dernier avec le *Union* de Winnipeg. Un grand nombre de personnes de Saint-Boniface s'étaient rendues au River Park, pour être témoins de cette partie. Nos "boys" ont été défaits par un état de 8 à 0. Cependant leur jeu a été bon et nous leur savons gré des efforts qu'ils ont faits. On ne peut pas toujours gagner; du reste, d'ici à la dernière partie que jouera la Ligue, il y a loin; ce qui veut dire qu'on peut prendre une belle revanche.

Le *Telegram* a publié sur la rencontre de vendredi un rapport qui nous a blessés avec raison et qui ne fait pas honneur au *reporter* qui l'a fait. Qu'on critique le jeu de nos hommes, c'est très bien. Mais qu'on ne nous traite pas de malappris parceque nous avons le bon sens d'applaudir les bons coups des membres de notre club.

***

Nos joueurs ont de nouveau rencontré le *Union* hier soir au Garry Park et l'ont vaincu par un état de 6 à 1. C'est une belle victoire qui rachète la défaite de vendredi. Nous félicitons chaleureusement nos athlètes et leurs souhaitons le meilleur succès possible pour les parties à venir.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—M. Joseph Bernier, M. P. P., est arrivé mercredi d'un voyage à Ottawa et à Montréal.

—Le nouveau pont du C. P. R., sur la Rivière Rouge sera terminé la semaine prochaine.

—M. Isaie Lavoie de la maison Richard & Cie., est parti pour le Fort Francis en voyage d'affaire.

—On a reçu hier au bureau d'immigration de Winnipeg du blé de 18 pouces de haut. Ce blé pousse à Cartwright.

—M. W. Kittson est à se construire une jolie résidence sur la rue du Collège. M. Gédéon Cinq Mars est l'entrepreneur.

—M. De Grandmont a épousé hier Madame Veuve Léonard de cette ville. La bénédiction nuptiale a eu lieu à la Cathédrale.

—M. J. Gingras, accompagné de Mde Gingras et de Mde Horace Chevrier, est arrivé lundi dernier d'un voyage de quelques jours à St. Paul, Minn.

—Un cirque va nous visiter d'ici à quelque temps. Il est fort possible que ses tentes soient dressées à Saint-Boniface, comme l'année dernière.

—La fête annuelle de l'Association St. Joseph de Saint-Laurent sera célébrée le 26 juin prochain à Saint-Laurent; la fanfare de Saint-Laurent fera la musique.

—La température n'est pas encore très chaude, mais c'est encore mieux qu'à Montréal, où la neige est tombée avant-hier Il y avait aussi tempête de grêle au Dakota hier.

—On est déjà après travailler le toit de la nouvelle addition au collège de Saint-Boniface. L'entrepreneur se hâte, car il a promis de livrer son œuvre au 31 juillet.

—M. Xavier Saucier, collecteur du Revenu de l'Intérieur à Calgary, et Mde Saucier, sont en visite à Saint-Boniface chez M. Maxime Rocan. M. et Mde Saucier seront ici pour une quinzaine de jours.

BY RAIL, [illegible] LAKE, WAGHORN'S GUIDE

AVIS.

AVIS est par les présentes donné, que son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, a conformément au "Land Drainage Act" approuvé les travaux suivants: Le creusement d'un canal principal de Long Lake, paroisse de la Baie Saint-Paul, dans une direction sud-est vers Sayers Creek, dans la dite paroisse.

Aussi le creusement des canaux latéraux nécessaires à l'efficacité du canal principal, et de plus c'est l'intention du Département des Travaux Publics pour la province de Manitoba d'entreprendre les dits travaux, à un coût approximatif de huit-mille quatre cents ($8,400) piastres, comme amélioration locale, et d'évaluer et de prélever le dit coût de l'ouvrage à même les propriétés suivantes:

Description de la terre	Nombre d'acres	Nombre d'acres approximatif devant bénéficier de l'ouvrage
Frac. N. ½ 27-12-3. W.	239	239
S. W. ½ 34-12-3. W.	149	149
E. ½ 33-12-3. W.	44	44
E. ½ 4-13-3. W.	254	254
N.W. ½ 4-13-3. W.	88	88
N. ½ 5-13-3. W.	51	51
N. ½ 6-13-3. W.	33	33
S. ½ 7-13-3. W.	319	319
S. ½ 8-13-3. W.	320	320
Frac. 12-13-4. W.	240	240
N. E. ½ 1-13-4. W.	5	5
Lots de Rivière, paroisse de la Baie Saint-Paul.		
Lot 123	786	623
" 124	279	272
" 125	96	73
" 126	95	74
" 127	95	74
" 128	94	74
" 129	94	70
" 130	95	69
" 131	95	60
" 132	96	39
" 133	99	35
" 134	105	75
" 135	110	80
" 136	118	80
" 137	121	80
" 138	117	83
" 139	109	85
" 140	105	85
" 141	106	85
" 142	109	85
" 143	105	85
" 144	125	85
" 145	132	86
" 146	133	86
" 147	115	86
" 148	97	86
" 149	96	87
" 150	96	87
" 151	96	86
" 152	99	86
" 153	105	86
" 154	112	86
" 155	114	86
" 156	113	86
" 157	110	86
" 158	103	86
" 159	97	86
" 160	96	86
" 161	193	88
" 162	125	91
" 163	119	93
" 164	114	95
" 165	109	97
" 166	106	99
" 167	313	205
" 168	376	311
" 169	123	100
" 170	121	95
" 171	112	91
" 172	103	84
" 173	98	83
" 174	103	81
" 175	122	81
" 176	123	82
" 177	121	83
" 178	116	84
" 179	108	84
" 180	101	85
" 181	98	86
" 182	96	87
" 183	95	87
" 184	95	88
" 185	97	89
" 186	101	90
" 187	210	90
" 188	134	91
" 189	130	91

Cette quantité de terrain contenant à peu près huit mille quatre cents acres (8,400).

A moins qu'une majorité des propriétaires, représentant au moins la moitié en valeur, pétitionne en dedans d'un mois après cette publication, le soussigné, à l'encontre des dits travaux, les dits travaux seront exécutés.

Daté à Winnipeg, ce 27ème jour de mai A. D. 1902

R. ROGERS

Ministre des Travaux Publics.

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 12 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année:

Récoltes	*Acres*	*Rendement moyen Minots*	*Total Minots*
Blé	1,629,995	17.13	27,922,230
Avoine	575,136	38.80	22,318,378
Orge	182,912	29.4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3,00 et $3.50 l'acre.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES
(FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province.

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

Chronique de la Province

SAINTE-AGATHE

Nous annonçons avec regret la mort de M. Dieudonné Toupin, de cette paroisse. M. Toupin avait 79 ans et a été enterré lundi. Il était père MM. Jos. Toupin, marchand, Alphonse, Amable, Louis, Stanislas et Esdras Toupin, lesquels ont porté le cercueil de leur père. Un nombre considérable de parents et d'amis assistaient à ces funérailles qui ont été très imposantes. Feu M. Toupin étaient très estimé. Nous offrons à Mde Toupin, sa femme, et à la famille nos vives sympathies.

A Propos d'Agriculture

MEDICATION LACTEE

De tous temps, le lait a été utilisé par l'homme, non seulement comme aliment, mais comme moyen de traitement, d'un très grand nombre de maladies. En médecine vétérinaire, on n'emploie le bienfaisant liquide qu'à de très rares exceptions, ce sont les écuries de luxe et de courses, qui, seules, ou à peu près, ont jusqu'ici utilisé le lait pour des chevaux malades.

Fréquemment, ce liquide est employé dans la médecine canine, et chacun a pu se rendre compte des services qu'il peut rendre, mais son emploi au traitement des grands animaux a été presque complètement délaissé.

Or, c'est bien à tort que, dans la campagne, on n'utilise pas un aussi précieux auxiliaire des médicaments véritables. C'est là surtout où l'on peut rencontrer le lait pur et exempt de tout écrémage, que l'on ne songe pas à s'en servir.

Les chevaux, les bœufs, les vaches, quelquefois très gravement malades, refusant toute nourriture, conservent bien souvent l'appétit pour boire du lait, et il m'est arrivé bien des fois d'entretenir la vie jusqu'à la guérison, dans un organisme débilité, en administrant cette boisson qui est seule acceptée par les animaux.

Dans la crise du jeune âge de l'espèce chevaline connue généralement sous le nom de gourme, rien n'est souverain comme le lait pour combattre l'anémie qui survient par suite de défaut d'alimentation; lors d'angine, d'abcès douloureux de la gorge, j'ai vu des poulains refuser toute espèce de nourriture ou de boissons, et boire quand même le lait malgré la difficulté de la déglution.

Certes, dans les villes, l'alimentation d'un cheval au lait serait peut-être onéreuse, mais cela dure peu de temps et bien souvent, il est plus efficace de dépenser cinquante cents de lait par jour que cent cents de médicaments.

Dans les fermes le lait revenant encore à bien meilleur marché on ne peut hésiter à l'employer le plus souvent possible.

Voilà un traitement simple, sans danger, à la portée de tous et surtout des cultivateurs, chacun, j'en suis sûr, voudra l'essayer à la première occasion. Je lui prédis d'avance le succès :

Dr V. T. DAUBIGNY, M. V.

Combien de houille ?

Si l'on demandait à cent personnes : "Quel est le pays qui produit le plus de houille ?" Quatre-vingt-dix-neuf répondraient par habitude, "C'est l'Angleterre."

La réponse a été vraie. Elle ne l'est plus.

C'est maintenant la production houillère des Etats-Unis qui détient le record.

Il a été extrait des entrailles du globe, en 1900, environ 765 millions de tonnes de charbon.

Sur ce total, 245 millions de tonnes sont sorties des mines américaines et 229 seulement des mines anglaises.

Vient ensuite l'Allemagne, puis la France.

Les Yankees, pour le moment, consomment presque toute la houille qu'ils produisent ; mais un léger mouvement d'exportation commence à se dessiner chez eux, et les Anglais s'en inquiètent encore plus que des signes d'épuisement—pas très prochains d'ailleurs—donnés par leurs houillères.

PAROLES D'ESPERANCE

A TOUS CEUX PUI SOUFFRENT DE L'EPUISEMENT DU SYSTEME

MME HARRIETT A. FARR, FENWICK, ONT., RACONTE COMMENT ELLE A ETE GUERIE APRES AVOIR SOUFFERT PENDANT DEUX ANS

Des milliers de personnes, dans cette contrée, souffrent de débilité générale, résultat de la pauvreté du sang et du délabrement des nerfs. A ces malades, le récit de Mme Harriett Farr, veuve de feu le Rév. Richard Farr, Fenwick, Ont., une dame connue dans tout le district de Niagara, indiquera les moyens de revenir à la santé. Mme Farr dit : " Pendant une couple d'années antérieures à 1899, j'ai grandement souffert de l'épuisement du système. Ma digestion était mauvaise, j'avais peu ou point d'appétit et j'étais en très mauvais état. Je souffrais du cœur et je me sentais constamment fatiguée. Le traitement des médecins ne me fit aucun bien et j'empirais graduellement à tel point que finalement je fus incapable de faire le moindre travail. Je commençai à faire usage des Pilules Roses du Dr Williams et dès le début, je constatai une amélioration dans mon état. Ma maladie devenait de moins en moins grave et lorsque j'en eus prit huit boites je jouissais, malgré mes soixante ans, de la meilleure santé. Je crois que les Pilules Roses du Dr Williams m'ont sauvé la vie. Je recommande fortement à tous ceux qui souffrent de les essayer, et je suis persuadé qu'elles leur feront beaucoup de bien."

Quand votre sang sera pauvre et aqueux, quand vos nerfs seront délabrés, quand vous souffrez de maux de tête et de vertige, quand vous serez pâle, languissant et complètement épuisé, les Pilules Roses du Dr Williams vous rendront la santé et elles enrichiront votre sang. Elles sont un remède prompt et certain contre toutes les maladies provenant d'un sang pauvre et aqueux. C'est l'unique et véritable remède qui porte le nom au long, " Dr Williams' Pink Pills for Pale People", sur chaque boite. En vente chez tous les marchands de remèdes ou envoyées franco par la poste à 50 cents la boite ou six boites pour $2.50 en s'adressant à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

FEUILLETON DU MANITOBA.

LE PETIT-GARS.

Episode de la Guerre de la Chouannerie

I

L'HOSPITALITE

No. 1

La paroisse de Cournon se cache au fond d'une riante vallée qu'arrose le lent et tortueux courant de la rivière d'Oust. Son petit clocher dépasse à peine les toits de chaume de ses cabanes, lesquelles, au nombre de trente au plus, se groupent au hasard sur un microscopique mamelon. De loin, on les prendait pour un troupeau de brebis qu'une panique aurait rassemblées en ce lieu ; on s'attend presque à les voir tout à coup redescendre la colline et bondir par les hautes herbes, le long des bords applatis de la rivière.

Les vieilles gens de la paroisse de Cournon savent de belles histoires de revenants qu'ils content aux veillées d'été, dans la grange de M. le recteur, aux veillées d'hiver, sous le vaste manteau de la cheminée d'une ferme, en faisant rôtir des chataignes sous la cendre, pour les manger ensuite, arrosées de bon cidre. Ils savent aussi de longues légendes où figurent les filles des ducs, les chevaliers de la cour de Bretagne, et ces nains hideux que recélaient jadis les cavernes des Montagnes Noires du duché de Penthièvre—Mais, ce qu'ils savent le mieux, ce sont des drames héroïques que jouèrent les paysans bretons au temps de la chouannerie. En les contant, ils se passionnent, parce que leurs frères, leurs pères, y furent acteurs, parce qu'ils souvent eux-mêmes y jouèrent un rôle.

Le héros de Cournon, l'homme dont les conteurs de veillées aiment surtout à rappeler les hauts faits se nommait Janet Legoff. Il était connu de ses amis et davantage de ses ennemis, sous le nom du Petit Gars. Sur ce chapitre, les bardes de la vallée de l'Oust ne tarissent point ; on ferait une épopée avec leurs récits, mais nous nous bornerons pour aujourd'hui à une simple anecdote, en demandant pardon au Petit-Gars d'en user ainsi sans façon avec sa gloire.

Vers la fin de l'année 1790, Armand de Thélouars, capitaine aux gardes-françaises, épousa par amour Henriette-Alise de Lanno-Carboet, nièce du baron de Saulnes, qui s'en fut mourir en Amérique pour défendre les marchands du Nouveau-Monde contre les marchands de l'ancien ; bataille où, par parenthèse, une noble épée comme la sienne n'avait que faire ; mais c'était le monde alors, et cette guerre, à tout prendre, devait immortaliser le cheval blanc de M. de Lafayette.

Henriette était belle de visage et de cœur C'était une de ces simples et pures filles de Bretagne qui aiment et se dévouent sans faste, par nature, comme les autres vivent et respirent. Son mari l'appréciait à sa valeur et la chérissait tendrement. Elle n'avait plus de famille depuis la mort du baron de Saulnes, son oncle, qui l'avait élevée. Le seul parent qui lui restait était M. le Marquis de Graives, austère vieillard qui vivait fort retiré en son manoir, et qu'Henriette connaissait à peine. Les deux fils de ce marquis de Graives servaient le roi et passaient pour être dignes en tout du nom de leur père.

Armand de Thélouars quitta Paris au mois de septembre de l'année 1792. Il revenait en Bretagne pour se joindre à l'association royaliste, fondée par son fameux homonyme, Armand Tuffin de la Rouarie. Ce dernier était, lui aussi, un ancien soldat d'Amérique, où il avait acquis une grande renommée d'intrépidité, mais, à la différence de M. de Saulnes, il avait revu son pays, sain et sauf. On sait le résultat de ses patients efforts pour soutenir le trône en ruines. Mal secondé par les uns, trahi par un misérable dont le nom, comme celui d'Erostrate, ne devrait être jamais prononcé, le marquis de la Rouarie mourut à la tâche, et sa conspiration fut étouffée.

Mais l'œuvre d'un esprit de cette trempe ne peut point être anéantie d'un seul coup. Il faut, pour ainsi dire, le tuer plus d'une fois pour en faire un cadavre. L'organisation que La Rouarie avait imprimée à la résistance bretonne, était si vivace et si puissante, que la tête coupée, force resta aux membres ou du moins à quelques-uns. Dans le Morbihan, MM. de Silz et de Lantivy demeurèrent en armes ; du Finistère, M. d'Amphernay ne remit que longtemps après sa loyale épée au fourreau; Boishardy, Caradeuc, Du Bernard, Palierne, Du Bois-Guy, etc., combattirent, même après après avoir perdu l'espoir de vaincre; le prince de Talmont, enfin, au milieu de ses domaines héréditaires, préluda dès lors aux chevaleresque travaux qui devaient remplir sa brillante et courte carrière.

Un instant découragé par la mort de celui que les royalistes de Bretagne regardaient à bon droit comme leur chef, M. de Thélouars s'était retiré à son château, situé au-delà de la Vilaine, non loin de la Roche Bernard, avec sa femme et son enfant, âgé d'un an ; mais bientôt il reçut de Morbihan des nouvelles qui l'engagèrent à reprendre les armes. Il partit un soir, sans suite, accompagné seulement d'un adolescent, nommé Janet Legoff, qui était né à Cournon, sur les terres de Lanno-Carboët, et qu'Armand tenait en singulière affection. Comme nulle retraite n'était sûre, en ces temps de malheur, il fut convenu que Mme de Thélouars rejoindrait son mari, quelques jours après, aux environs de Ploërmel.

Janet Logoff n'avait jamais quitté jusqu'alors sa jeune maîtresse, qu'il aimait avec une sorte de respectueuse adoration. Il se montra fort triste de ce départ bien que son chagrin fût combattu par ce charme irrésistible qui attire le premier âge vers les dangereuses aventures. Il avait, à cette époque, quatorze ou quinze ans tout au plus. C'était un enfant au visage doux timide et rêveur ; sa taille était petite, mais merveilleusement prise, et l'on devinait la force sous la grâce nonchalante de chacun de ses mouvements. Janet, comme on voit, ne ressemblait guère au commun des rudes enfants des campagnes bretonnes. Il était pourtant fils de paysans et des plus pauvres. C'était par charité que la mère d'Henriette lui avait jadis donné un asile.

Ce fut un vendredi du mois d'avril 1793 que Mme de Thélouars se mit en route pour rejoindre son mari. Voyager en carosse eût été s'exposer à des dangers presque certains. Henriette confia le petit Alain son fils, à une servante, montée sur un mulet bâté ; elle-même s'assit sur un fort cheval et le pèlerinage commença. Aucun accident n'en troubla le début. La petite caravane traversa la Vilaine sans encombre au-dessus de Redou et prit la direction de Malestroit, afin de gagner Ploërmel. Henriette avait dessein de passer la nuit à son manoir de Carboët, situé dans la vallée de l'Oust, à une demi-lieue du bourg de Cournon ; mais à la tombée de la nuit, et au moment que la calvacade atteignait la lisière des grandes landes qui sont entre Renac et la Gacilly, un orage épouvantable éclata tout à coup. C'était un de ces ouragans mêlés de grêle qui suivent presque toujours de près les équinoxes dans le voisinage des côtes. Le fracas de la tourmente était si fort et l'obscurité si opaque, que la suite de Mme de Thélouars se dispersa. Elle demeura seule, au milieu de la lande, avec Marguerite, la servante qui s'était chargée du petit Alain;

En plein jour, les gens du pays eux-mêmes s'égarent parfois dans cet inextricable écheveau de sentiers que trace à travers les hauts ajoncs des landes l'insouciance du paysan morbihannais. Ces sentiers, en effet, tournent, reviennent, se bifurquent, rayonnent, se rejoignent, tout cela sans but et probablement par hasard. Nous voudrions parier que le fameux labyrinthe de Crète n'était qu'un jeu d'enfants auprès de la lande de Renac. Qu'on juge de la position d'Henriette, perdue dans ce désert par une nuit de tempête, avec un pauvre enfant qui pleurait d'épouvante, et n'ayant d'autre boussole que les éblouissants éclairs qui déchiraient incessamment les ténèbres. Effrayée et prise de cette fièvre de l'inquiétude qui conseille le mouvement et ne permet point d'attendre, la jeune femme poussa son cheval et se recommanda à la Providence. La servante la suivit à demi-folle de terreur.

Longtemps elles errèrent ainsi dans une forêt d'ajoncs, dont les têtes épineuses éperonnaient leurs montures. La nuit était déjà fort avancée lorsqu'un éclair leur montra une masse noire qui empruntait à la fugitive lueur de l'orage une effrayante et sombre majesté. Quand l'éclair se fut éteint dans l'ombre, Henriette aperçut devant elle une lumière. La masse noire était une demeure humaine, et à en juger par ses dimensions, ce devait être un noble château. Henriette ordonna à Marguerite de frapper à la grand'porte et de réclamer l'hospitalité.

On ne se pressa point d'ouvrir. Lorsqu'on ouvrit enfin, ce fut un vieux serviteur à mine revêche qui se montra sur le seuil. Au lieu de souhaiter la bienvenue aux pauvres voyageuses, il dirigea sur elle l'âme d'une lanterne sourde, tandis que son autre main enlevait, par précaution pure, le canon octogone d'un massif pistolet. L'examen ne parut point satisfaire le vieux valet.

—Si j'avais su, grommela-t-il entre ses dents, du diable si j'aurais ouvert...... Il y a un village à une *lieuchée* sur la droite, ajouta-t-il tout haut ; m'est avis que vous y passerez une bonne nuit comme je souhaite.

Et il attira vers soi le lourd battant de la porte.

—Mon brave homme, s'écria Henriette, je suis accablée de fatigue et j'ignore la route. Au nom de Dieu ne nous repoussez pas.

Le vieillard eut un instant d'hésitation.

—Le fait est que c'est un fait ! murmura-t-il enfin. La jeune dame a l'air fatigué, et la nuit est noire comme la joue du diable...... Allons !...... entrez, madame...... M le marquis n'en saura rien.

(*A suivre*)